

Daniel MICHON
Directeur

12 rue du Val d'Osne
94410 Saint-Maurice

Secrétariat
Tél. : 01 43 96 64 64
Fax : 01 43 96 64 07
enkre@hopitaux-st-maurice.fr

Centre de documentation
Tél. : 01 43 96 64 96
enkre-cdd@hopitaux-st-maurice.fr

SIRET : 2000 270 92 00010

**LISTE DES PIÈCES CONSTITUANT
LE DOSSIER D'INSCRIPTION
A L'ÉCOLE NATIONALE DE KINESITHERAPIE
ET DE REEDUCATION
PUIS A L'UNIVERSITE PARIS SUD
DE KREMLIN BICETRE**

Inscription à l'ENKRE pour les admis 2019
impérativement avant l'inscription à l'université Paris Sud du Kremlin Bicêtre

Dossier à constituer et à déposer obligatoirement lors de l'inscription à l'institut
1 - Certificat médical émanant d'un médecin agréé par l'ARS (liste en mairie ou sur internet) attestant que vous n'êtes atteint d'aucune affection d'ordre physique, ou psychopathologique incompatible avec l'exercice de la profession de Masseur kinésithérapeute (la qualification «médecin agréé ARS» doit être spécifiée sur le certificat).
2 - Certificat médical attestant que vous êtes à jour de vos vaccinations : BCG, diphtérie, tétanos, poliomyélite, sérologie complète de l'hépatite B (avec les dates). Ce certificat de vaccination doit également porter la mention <u>qu'un test tuberculinique a été pratiqué et interprété. Le résultat du test est mentionné sur le certificat, ainsi que sur la photocopie du carnet de vaccination.</u>
3 - Photocopie de la carte d'identité
4 - Photocopie du baccalauréat ou tout titre en équivalence
5 - Numéro INE (copie carte étudiant ou copie relevé du baccalauréat)
6 - Attestation de la souscription d'assurance responsabilité civile incluant la mention « dissection anatomique sur cadavre » et couvrant la responsabilité civile du stagiaire pour les dommages corporels, matériels et immatériels. Cette attestation devra couvrir obligatoirement et mentionner « le risque professionnel (maladie professionnelle) et le risque individuel accident (y compris accident de trajet) et préciser qu'elle est applicable dans le cadre d'un stage en milieu hospitalier » (exemple : MAE, MACSF, MAIF)
7 - Relevé de note de la L1 ou 1^{ère} année de médecine avec mention des 60 ECTS (à fournir au plus tard à la rentrée)
8 - Copie de la Carte Vitale
9 - Attestation de paiement de la Contribution à la Vie Etudiant et de Campus de 91€ à payer sur le site cvec.etudiant.gouv.fr
10 - 4 photos d'identité format 35 mm de large sur 45 mm de haut, nom et prénom au dos de chacune
11 - 1 enveloppe affranchie au tarif P & T en vigueur.

Les frais d'inscription vous seront communiqués lors de l'inscription et payable par chèque à l'ordre du trésor public ou par carte bancaire

NB : L'inscription définitive est subordonnée à la production des certificats de vaccination et d'aptitude

Inscription Universitaire :

A la suite de votre inscription à l'ENKRE, vous devrez effectuer une inscription universitaire à Paris Sud médecine (Kremlin-Bicêtre) dans le cadre de notre partenariat universitaire.

**Faculté de Médecine Paris-Sud
Service des Etudes et de la vie Etudiante - bureau 245
63 rue Gabriel Péri
94270 Le Kremlin Bicêtre**

Période d'inscription
Du mardi 9 juillet au jeudi 18 juillet 2019

De 9h à 12h et de 14h à 16h

Avec les pièces suivantes (Dont formulaires à télécharger sur le site de la faculté de Médecine Paris Sud Inscriptions-Masseur Kinésithérapeute –Dossier et documents à fournir MK1)

1. Dossier d'inscription
2. Fiche de recensement pour les étudiants présentant un handicap
3. Attestation de lecture de la charte informatique signée
4. Attestation de responsabilité civile
5. 1 photo au format 3,5x4,5cm (norme ISO/IEC 19794-5 : 205)
6. Paiement des frais d'inscription 34 € pour tous les étudiants même les boursiers (paiement par carte ou éventuellement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Paris Sud)
7. Attestation de paiement de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus de 91 € à payer sur le site cvec.etudiant.gouv.fr.